

SEMILOM

Reprofilage de la piste Marmottes *Orcières (05)*

Dossier d'examen au cas par cas Annexes au formulaire CERFA n° 14734*04

Annexe obligatoire n°2 : Plan de situation au 1/25 000^{ème}

Annexe obligatoire n°3 : Photographies de la zone d'étude

Annexe obligatoire n°4 : Plans du projet

Annexe obligatoire n°5 : Plan des abords du projet

Annexe obligatoire n°6 : Localisation et effets du projet sur les sites Natura 2000

Annexe complémentaire n°1 : Incidences du projet sur les ressources naturelles

Annexe complémentaire n°2 : Incidences du projet sur la biodiversité

Annexe complémentaire n°3 : Incidences du projet sur le paysage

Annexe complémentaire n°4 : Synthèse des incidences et détail des mesures ERC

Annexe complémentaire n°5 : Analyse des effets cumulés du projet sur l'environnement

27 avril 2026

Réf. : 2025056

DESCRIPTION

Source : INPN (<https://www.patrinat.fr/> [consulté le 14/10/2025])

CODE DU SITE	FR9301506	FR9301505	FR9301509	FR9310036
NOM DES SITES	ZSC « Valgaudemar »	ZSC « Vallon des Bans – Vallée du Fournel	ZSC « Piolit – Pic de Chabrières »	ZPS « Les Ecrins »
PROXIMITE AVEC LE PROJET	Environ 10 km ; sur d'autres versants topographiques.	Environ 7 km ; sur d'autres versants topographiques.	Environ 11 km ; sur d'autres versants topographiques.	Environ 2,5 km (Les enjeux sont développés en page suivante)
TYPE DE SITE	Zone Spéciale de Conservation	Zone Spéciale de Conservation	Zone Spéciale de Conservation	Zone de Protection Spéciale
SUPERFICIE TOTALE DU SITE	9 946 ha	8 823 ha	1 596 ha	91 763 ha
SYNTHESE DES ENJEUX	> Site caractéristique du massif. Zone difficilement accessible et très peu perturbée par l'homme. > Pelouse alpine bien développée sur silice. Prairies de fauche et belle cembraie sur silice et pinède de Pins à Crochet sur Rhododendron. Forêt de ravin (seul habitat prioritaire du site). Landes à Genêt ailé et callune à affinités subatlantiques. > Potentille du Dauphiné (<i>Potentilla delphinensis</i>) : présente dans trois vallons, du pic de la Festoule au col de l'Ardouère.	> Site de haute montagne avec à l'entrée des vallées des anciennes terrasses de culture et des prairies fauchées entourées d'une forêt de résineux mélangée. > Bonne qualité pour sa représentativité dans la transition des prairies semi-naturelles aux pelouses et éboulis alpins contribuant à une biodiversité (faunistique et floristique) maximale. > Station de "Chardon Bleu" associée aux prairies de fauche les plus remarquables de l'Arc Alpin. Crêtes rocheuses qui appartiennent aux couloirs écologiques du massif des Ecrins (fonction corridor). Equilibre entre pelouses pastorales et mélézin ouvert et landes à préserver, notamment pour le Tétrás lyre.	> Etabli dans la zone biogéographique des Alpes intermédiaires, secteur bénéficiant à la fois d'influences climatiques continentales marquées et d'influences méditerranéennes. Grande variété de situations écologiques, liées aux différences d'exposition et d'altitude, à la variété géologique et à la diversité des pratiques agro-pastorales, engendrant une grande variété de formations végétales. > Intérêt majeur du site : présence de belles stations d'<i>Astragalus centralpinus</i> et de <i>Potentilla delphinensis</i>, 2 espèces végétales N2000 rares dans les Alpes. Milieux en bon état. Enjeux agro-pastoraux.	> Contexte climatique et géologique diversifié favorable à une biodiversité très élevée. > Avifaune répertoriée dans la ZPS comprend 173 espèces, dont 98 espèces nicheuses dans le site. > Site d'importance régionale à nationale pour la reproduction de plusieurs rapaces (Aigle royal, Chevêchette d'Europe, Chouette de Tengmalm) et galliformes de montagne (Lagopède alpin, Perdrix bartavelle, Tétrás lyre). ZPS fréquentée occasionnellement par plusieurs espèces de vautours (Gypaète barbu, Vautour fauve, Vautour moine). Certaines espèces nichent en bordure de la ZPS, mais fréquentent cette dernière pour s'alimenter (Circaète Jean-le-Blanc, Faucon pèlerin, Milan noir, Bondrée apivore).

ENJEUX

La zone d'étude immédiate se situe à proximité de la ZPS « Les Ecrins » (2,5 km à vol d'oiseau). La zone de projet est en effet sur l'adret de la vallée formée par la rivière du Drac noir tandis que la ZPS se trouve sur l'ubac.

La ZPS abrite des **espèces communautaires nicheuses au sol** telles que le Bruant jaune (statut vulnérable dans les listes rouges régionale et nationale, voir partie Avifaune). Bien que des individus de cette espèce puissent être retrouvés proches de la zone d'étude, il ne s'agit pas des mêmes populations puisqu'elles ne se déplacent pas sur de telles distances.

La ZPS est fréquentée par plusieurs **espèces de rapaces** (Gypaète barbu, Vautour moine, etc.) en mesure de survoler la zone d'étude, notamment pour la chasse, du fait de la faible distance les séparant par rapport au rayon de déplacement de ces espèces.

INCIDENCES

Le projet consiste à réaliser des terrassements et défrichements uniquement sur une zone déjà aménagée du domaine skiable, en front de neige (piste de ski et remontées mécaniques) qui présente un fonctionnement estival et hivernal.

Il n'y aura aucune incidence sur les populations d'espèces nicheuses au sol ayant justifié la désignation de la ZPS car ces populations ne sont pas en mesure de se déplacer jusqu'à la zone d'étude. La modification du couvert végétal par les travaux n'est donc pas susceptible d'engendrer des perturbations pour ces populations ayant justifié la désignation de la ZPS.

Étant donnée la nature du projet, sans intervention hélicoptée, et sans mise en place de structures aériennes (câbles de remontées mécaniques en particulier, pouvant induire un risque de percussio n avec les rapaces), aucune incidence n'est à prévoir sur les populations de rapaces.

L'incidence brute concernant la ZPS « Les Ecrins » et les autres zonages Natura 2000 à proximité est donc considérée comme **négligeable**.

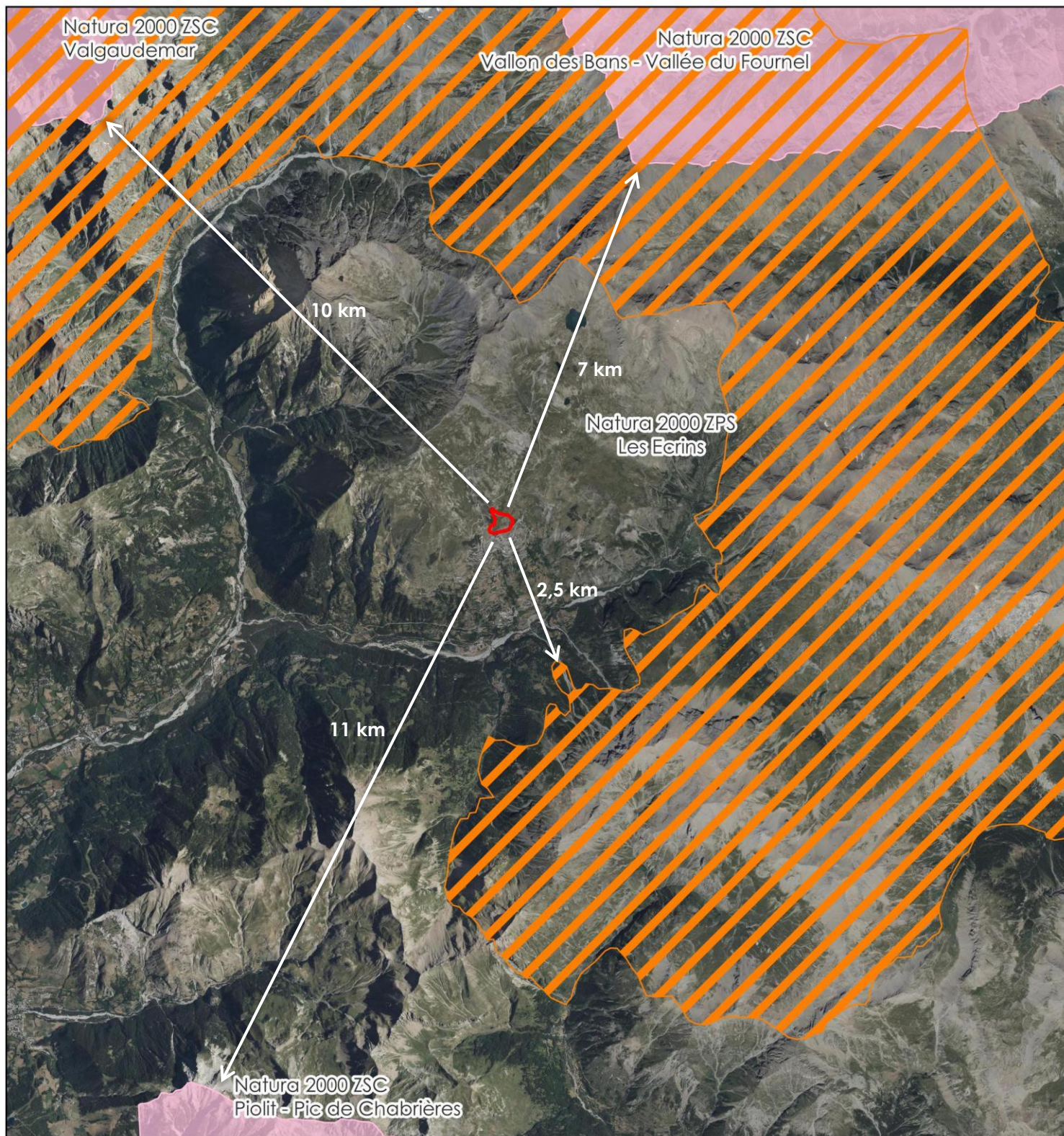
MESURES PREVUES

Une mesure est tout de même proposée afin de réduire au maximum les nuisances sonores pour les rapaces en phase chantier :

➔ **MR 2** : Gestion des nuisances et des émissions en phase de travaux

L'annexe complémentaire n°4 présente le détail de la mesure.

L'incidence résiduelle est considérée comme **négligeable**.

**Légende**
 Zone d'étude
Sites Natura 2000
 ZPS - Directive Oiseaux

 ZSC - Directive Habitats


Échelle : 1:100 000

 0 2000 m


Conception: KARUM n°2025056 / L.SEAUVE
 Données fonds de carte issues de BD ORTHO® - IGN - (2025)
 Source de données : IGN (2022)
 Date : 27/04/2026